

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tareno Global Water Solutions Fund

(le «Compartiment»)

ISIN	LU2001709547	Initiateur du Produit: Vontobel Asset Management S.A.
Catégorie de parts (les «Parts»)	A H DIS	18, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Monnaie	CHF	Numéro de téléphone: +352 26 34 74 1
un compartiment de Variopartner SICAV (le «Fonds»)		www.vontobel.com/AM

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de Vontobel Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Ce Produit et sa société de gestion Vontobel Asset Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et supervisés/régulés par la CSSF. Vontobel Asset Management S.A. fait partie du Groupe Vontobel.

Le présent Document d'informations clés est exact au 26 Janvier 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds a été constitué sous la forme d'une société anonyme, un fonds à capital variable formé en vertu de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. Il s'agit d'un fonds à compartiments multiples, dont le Compartiment fait partie. Les actions sont une catégorie de parts du Compartiment.

Objectifs

Le placement durable est un objectif de ce compartiment à gestion active. Il cherche à l'atteindre en investissant dans des entreprises mondiales du secteur de l'eau qui remplissent les critères ESG fixés par le gestionnaire et vise à obtenir une croissance du capital. Il relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur financier.

Le compartiment investit directement ou indirectement dans des titres de participation (actions, bons de participation émis par des sociétés, etc.). Il peut également détenir des liquidités à hauteur de 20% de son actif net.

Les placements dans le secteur de l'eau sont considérés comme d'importantes contributions à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines en vertu de la Taxonomie de l'UE. Le gestionnaire intègre des critères ESG au processus de placement au moyen (i) d'un filtrage négatif, (ii) d'une évaluation du niveau d'intégration et d'engagement ESG d'un émetteur et (iii) de l'engagement actif des émetteurs. Ce processus permet aussi de déterminer si les sociétés du secteur de l'eau n'enfreignent pas d'autres objectifs environnementaux ou sociaux et si elles appliquent une bonne gouvernance. **Objectif mesurable/univers/seuil:** les critères de sélection ESG entraînent l'exclusion d'au moins 20% des placements potentiels. L'univers de placement est composé des entreprises cotées à travers le monde qui forment le secteur de l'eau. Les critères de sélection basés sur la durabilité s'appliquent à au moins 90% des titres du compartiment. **Principales limites méthodologiques:** incohérences potentielles, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires externes. **De plus amples détails à ce sujet sont disponibles dans le prospectus.**

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

La monnaie de cette classe de parts (CHF) est toujours couverte par rapport à la monnaie principale du compartiment (EUR). Cette couverture ne couvre pas nécessairement tous les risques de change. Elle entraîne des coûts qui réduisent à leur tour le rendement de la catégorie de parts.

Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).

Les revenus peuvent être versés chaque année.

Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.

Compte tenu de la période de détention minimale recommandée, le rendement dépendra de la performance des investissements sous-jacents.

Le dépositaire du fonds est CACEIS Investor Services Bank S.A.

Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres, c'est-à-dire que seuls les gains et les pertes de ce compartiment vous concernent en tant qu'investisseur.

Le prospectus de vente, les derniers rapports semestriels et annuels, le cours des actions ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement sur le site www.tareno.ch en anglais et en allemand.

Investisseurs Particuliers Visés

Le compartiment est destiné aux investisseurs particuliers ayant une connaissance et/ou une expérience de ce type de produits, ayant obtenu un conseil en investissement approprié, disposant d'un horizon d'investissement à moyen ou long terme et ayant la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant qu'ils ont investi dans le compartiment.

Durée

Les Parts n'ont pas de date d'échéance. L'initiateur du Produit peut mettre fin aux Parts de façon unilatérale. Les Parts, le Compartiment et le Fonds peuvent être dissous de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de variation des marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Veuillez tenir compte du risque de change. Dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de celle de votre pays, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Ce produit ne prévoit aucune protection contre la performance future du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit n'offre aucune garantie de capital contre le risque de crédit.



Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit, de l'indice de référence approprié et/ou d'un indicateur indirect au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		CHF 10,000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 6,330	CHF 3,950
	Rendement annuel moyen	-36.69%	-16.95%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 8,880	CHF 6,250
	Rendement annuel moyen	-11.16%	-8.97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10,460	CHF 14,140
	Rendement annuel moyen	4.60%	7.18%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 11,000	CHF 18,210
	Rendement annuel moyen	10.03%	12.74%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre: (Favorable : Novembre 2016 - Novembre 2021, Modéré : Avril 2017 - Avril 2022, Défavorable : Décembre 2021 - Janvier 2024).

Les actifs du Fonds sont détenus en lieu sûr par leur dépositaire, CACEIS Investor Services Bank S.A. (le «Dépositaire»). En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du Produit, les actifs du Fonds gardés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds pourrait subir une perte financière. Ce risque est toutefois modéré dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, fraude ou omission intentionnelle de remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations telles que définies dans l'accord conclu avec le Dépositaire).

Les pertes ne sont pas couvertes par un quelconque dispositif de protection ou de garantie des investisseurs.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- CHF 10.000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 507	CHF 1,512
Incidence des coûts annuels (*)	5.4%	2.8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous vendez votre placement à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.99% avant déduction des coûts et de 7.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'achat de ce placement. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.	Jusqu'à CHF 300
Coûts de sortie	Aucun frais de sortie n'est facturé pour ce produit.	CHF 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	CHF 199
Coûts de transaction	0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 8
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'existe pour ce produit.	CHF 0

Frais de conversion: au lieu des coûts de sortie + d'entrée, 1.50% peuvent vous être facturés en cas de transfert de votre investissement vers un autre Produit du Fonds.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Sur la base de la politique de placement et du profil de risque du Compartiment, une période de détention de 5 années est recommandée. Les investisseurs peuvent vendre leur investissement à tout moment, quelle que soit la période de détention recommandée, sans frais supplémentaires. Les parts peuvent être vendues quotidiennement (les jours ouvrables). Les frais de sortie sont présentés ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler au sujet du produit ou de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit, vous devrez fournir les détails nécessaires à la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit. Les réclamations concernant la société de gestion ou le Document d'informations clés doivent être envoyées à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg ou à luxembourg@vontobel.com. Vous pouvez également accéder à la page www.vontobel.com/vamsa pour obtenir de plus amples informations.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'informations clés sont complétées par les statuts et le prospectus, qui seront fournis aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus amples informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, le dernier rapport annuel et un éventuel rapport semestriel ultérieur, sont disponibles gratuitement sur www.tareno.ch en anglais et/ou en allemand. Le Document d'informations clés est disponible sur le site web de l'Initiateur du Produit à l'adresse www.vontobel.com/AM. Une copie papier du Document d'informations clés est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur du Produit.

Des informations relatives aux performances passées sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/pastperf/LU2001709547/fr_FR.

Les données relatives aux performances passées sont présentées pour 4 ans.

Les calculs des scénarios de performance passés sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/monthlyperf/LU2001709547/fr_FR.